



Consultez les engagements des candidates et candidats à l'élection présidentielle.

EMMANUEL MACRON : SES ENGAGEMENTS POUR LE VELO

A retrouver sur : <https://elections.parlons-velo.fr/2022/presidentielle/macron>

1. Les 10 mesures prioritaires de l'Alliance pour le vélo

Soutenez-vous les mesures suivantes ?



Mesure 1 | Doubler le réseau cyclable français sur le quinquennat, le rendre attractif, continu et maillé en augmentant le budget d'investissement de l'État d'au moins 2,5 milliards d'euros sur 5 ans.

□ *Précisions* : Ces cinq dernières années, nous avons oeuvré pour construire une véritable politique nationale en faveur du vélo. Elle a été dotée de plus de 850 millions d'euros d'investissements, et s'est renforcée successivement à travers la loi d'orientation des mobilités (LOM) et la loi Climat et résilience. Concrètement, 16 000 km de pistes cyclables sécurisées ont déjà été construits en cinq ans, et bien plus sont en cours de construction. Nous avons soutenu l'installation de places de stationnement sécurisées, en prévoyant leur installation systématique sur plus de 1000 gares. Nous avons également permis la réparation de 2 millions de vélos avec le « Coup de pouce vélo », la création d'une aide à l'achat de vélos à assistance électrique, la réduction d'impôt pour les entreprises privilégiant le vélo, et initié un programme ambitieux d'apprentissage du vélo à l'école.

L'objectif que nous visons restera le même pour les cinq années à venir : faire en sorte que le vélo puisse être un véritable moyen de transport du quotidien pour les Français. Il doit devenir un mode à part entière dans le cadre de la planification des mobilités. C'est aussi un levier au service de la santé à travers le développement de cette pratique sportive en centres-villes.

Pour ce faire, nous accélérerons les investissements dans l'infrastructure cyclable, en renforçant le soutien à la construction de pistes cyclables sécurisées et la mise à disposition de stationnements, afin d'atteindre l'objectif d'augmentation de triplement de la part modale à court terme, et en visant 12 % d'ici à 2030, fixé dans la loi Climat et Résilience. L'ensemble des investissements cyclables, dont le montant sera ultérieurement précisé, sera pleinement intégré à la programmation des investissements dans les transports, qui a été initiée dans la loi d'orientation des mobilités (LOM).



Mesure 2 | Généraliser et financer le savoir rouler à vélo à l'école pour que chaque écolier entre au collège en sachant faire du vélo. Des piqûres de rappel sont indispensables au collège et au lycée, avec une initiation à l'équilibre dès la maternelle.

□ *Précisions* : Il est essentiel de donner à nos enfants les moyens d'apprendre rapidement à savoir rouler à vélo. Le vélo cumule d'ailleurs de nombreux avantages, étant vertueux du point de vue environnemental, bon pour la santé, et protégeant le pouvoir d'achat. En lien avec les collectivités territoriales, l'Education nationale, et les acteurs du vélo, le programme « savoir rouler à vélo » poursuivra son déploiement, et les pistes d'éducation routières seront multipliées.



Consultez les engagements des candidates et candidats à l'élection présidentielle.



Mesure 3 | Rendre le forfait mobilité durable obligatoire, totalement cumulable avec le remboursement des transports en commun et réellement incitatif pour inciter les salariés du secteur privé comme public à venir au travail à vélo ou à pied.

❑ *Précisions* : Le forfait mobilité durable est un dispositif récent que nous avons créé durant ce quinquennat. Il suscite un véritable engouement dont nous nous réjouissons. Il nous semble cependant contre-productif pour les entreprises de le rendre obligatoire. Comme pour les autres enjeux d'entreprise, nous misons sur la négociation pour que les solutions soient les plus adaptées aux réalités du terrain.



Mesure 4 | Favoriser l'intermodalité entre transports collectifs et vélo avec la création de 200 000 places de stationnement sécurisé supplémentaires dans les gares et pôles de transports.

❑ *Précisions* : L'objectif de renforcer le nombre de places de stationnement dans les gares ferroviaires et routières est un objectif partagé afin de renforcer l'intermodalité vélo-train ou vélo-bus et ainsi proposer ainsi une alternative crédible à la voiture pour les trajets quotidiens de moyenne distance. Il faudra cependant pleinement fédérer les collectivités, qui détiennent des compétences en la matière, et les divers acteurs de la mobilité. Nous poursuivrons par ailleurs la dynamique lancée par la LOM, et par le plan de Relance.



Mesure 5 | Accompagner le déploiement de cinq millions d'emplacements de stationnement vélo dans les copropriétés, le logement social et l'habitat ancien, notamment en mobilisant des financements liés aux mesures de performance énergétique.

❑ *Précisions* : Oui, en parallèle d'obligations d'installation dans le résidentiel et les parkings. Mais là encore, la responsabilité incombe en particulier les collectivités. Le déploiement dans le résidentiel permettra de lever de nombreux freins à la pratique, en offrant une place de stationnement presque chez soi, et sécurisée.



Mesure 6 | Renforcer les mesures d'accompagnement social aux mobilités actives, à travers une aide à l'achat de cycles non-conditionnée à l'existence d'aides locales, une extension de la prime à la conversion et la création d'une prime à la démotorisation renforcée selon des critères sociaux. Cibler notamment l'acquisition de vélo à haut niveau de service (pliants, cargos, vélomobiles), sans se limiter au soutien des seuls vélos à assistance électrique.

❑ *Précisions* : Nous devons faire évoluer le dispositif d'accompagnement à l'achat de vélo et plus globalement vers le report modal vers le vélo, tout particulièrement dans les territoires concernés par des Zones faibles émissions. L'évolution du forfait mobilités durables constituera une première réponse, et permettra de renforcer significativement ce soutien.



Consultez les engagements des candidates et candidats à l'élection présidentielle.



Mesure 7 | Placer la promotion des modes actifs au cœur des politiques de santé publique, de prévention primaire, secondaire et tertiaire, depuis le plus jeune âge, et jusqu'au maintien dans l'autonomie de nos aînés.

□ *Précisions* : Oui, en cohérence avec les 21 recommandations portées dans le rapport « Marcher, Bouger, Pédaler » présenté par le député Jean-Marc Zulesi en mars 2022. Le vélo est un modèle de déplacement bénéfique pour la santé que nous voulons placer au cœur de notre action en matière de pratique sportive et de prévention.



Mesure 8 | Soutenir l'émergence d'une filière vélo française et européenne. Favoriser la création d'un écosystème économique innovant et exemplaire (privé, public et associatif), porteur d'emplois non délocalisables pour la fabrication, la réparation et le réemploi des vélos, ainsi que dans les services autour du vélo. Faire de la France la première destination mondiale du tourisme à vélo.

□ *Précisions* : Cet objectif est partagé. Nous souhaitons favoriser l'émergence d'un cadre fédérateur mettant l'ensemble des acteurs autour d'une même table. Nous soutiendrons l'émergence d'une filière vélo française sur notre territoire, créant des emplois d'avenir directement en France. L'industrie du vélo a par ailleurs vocation à bénéficier des mêmes mesures que celles destinées à l'installation et la relocalisation d'usines en France, ou encore à l'innovation. Nous sommes également convaincus que c'est en investissant massivement dans l'infrastructure cyclable que cela sera possible. Par définition, la réparation et le réemploi de vélos sont des activités difficilement délocalisables.



Mesure 9 | Soutenir la revitalisation des villes et villages par des plans favorisant la piétonisation des centres-bourgs et villes, en aménageant les entrées de ville et en mettant fin à l'étalement urbain des commerces, des zones d'emploi et de l'habitat. Développer les liaisons cyclables intercommunales sécurisées.

□ *Précisions* : S'agissant de la revitalisation des villes et villages, Nous accompagnerons les opérations « Action cœur de Ville » par un volet déplacements doux enrichi. S'agissant des liaisons cyclables intercommunales sécurisées, nous confirmons qu'elles seront développées, en tant qu'elles sont bien identifiées comme un point faible de l'infrastructure cyclable, y compris avec les entrées d'agglomérations.



Mesure 10 | Faire du 30 km/h en agglomération la règle et du 50 km/h l'exception, et limiter la vitesse hors agglomération en absence d'aménagements cyclables sécurisés.

□ *Précisions* : Chaque ville peut décider de modifier l'organisation de la circulation sur son territoire en fonction de ses spécificités locales. Les contraintes en milieu urbain dense ne sont par exemple pas les mêmes qu'en zone rurale.

Et si l'enjeu d'assurer une sécurité réelle pour les cyclistes peut passer par une limitation des vitesses des voitures, il ne s'agit pas de la seule mesure (éclairage, construction de pistes cyclables et d'intersections sécurisée, de sas vélos...)



Consultez les engagements des candidates et candidats à l'élection présidentielle.

2. La mesure-socle de l'Alliance pour le vélo

Soutenez-vous la mesure suivante ?



Mesure socle | Pour que cette ambition prenne corps dans les territoires, les politiques publiques devront se faire en concertation avec les citoyens et leur expertise d'usage au travers d'un tissu associatif structuré et financé :

- par l'appui aux têtes de réseaux nationales œuvrant à la promotion du vélo
- par un fonds de soutien aux associations aux différentes étapes de leur vie (amorçage, développement/investissement, essaimage et accompagnement)

□ *Précisions* : D'une part, les outils d'ores et déjà à la disposition de l'Etat devront être mobilisés en priorité, tels que le fonds national « mobilités actives » créé dans le cadre du plan vélo et abondé dans le cadre du plan de relance, ou encore le soutien aux programmes existants comme AVELO. D'autre part, le candidat Emmanuel Macron a rappelé que, si les Françaises et les Français lui font confiance, son quinquennat sera marqué par une nouvelle méthode : celle de la co-construction avec toutes les parties prenantes. Cela vaut également pour le vélo.

3. Quelle méthode pour intégrer le vélo dans les politiques publiques ?

- **Comment comptez-vous intégrer le vélo et la marche dans l'ensemble des politiques publiques afin d'avoir un pilotage réellement transversal et un portage interministériel fort ?**

Pas de réponse

- **Comment comptez-vous organiser et faciliter le travail avec les collectivités territoriales afin d'accélérer le développement des mobilités actives ? Quel cadre souhaitez-vous notamment mettre en place pour accompagner les collectivités dans un cadre pluriannuel qui leur permette de sécuriser leur engagement sur le moyen terme ? sur plusieurs années aux collectivités souhaitant développer une politique cyclable ambitieuse ?**

Pas de réponse

- **Comment comptez-vous assurer la prise en compte des besoins des usagers dans la construction des politiques publiques ? Souhaitez-vous notamment renforcer le rôle des associations d'usagers et accompagner leur développement partout en France ?**

Pas de réponse



Consultez les engagements des candidates et candidats à l'élection présidentielle.

- **Face au contexte géopolitique actuel, la recherche de souveraineté énergétique devient un enjeu prégnant. Des mesures visant à la fois à développer les capacités nationales de production énergétique et à réduire nos consommations énergétiques doivent être prises. Les mobilités actives contribuent largement à la sobriété énergétique du secteur des transports. Quelle place comptez-vous accorder au vélo dans votre stratégie de résilience et de souveraineté énergétique ?**

Pas de réponse

- **Un rapport parlementaire récent porté par le député Guillaume Gouffier-Cha appelle à créer une filière économique du vélo, créatrice de plusieurs centaines de milliers d'emplois en une décennie. Quelle stratégie et quel engagement de l'Etat comptez-vous mettre en place pour accompagner le développement de cette filière clé pour la transition écologique et sociale ?**

Pas de réponse